



N° 144  
Juin 2010

# LA FEUILLE DE CHOU

## Pérignonne

*Le Journal d'Information du Village de Périgny-Sur-Yerres*

Publication gratuite à l'usage des résidents, des Associations et de la Municipalité de Périgny-sur-Yerres

### Editorial

#### EN JUIN, LONGS SOIRS, ESPOIR.

En juin, le bourgeon du printemps se transforme en fleur de l'été.

C'est un mois traditionnellement « porteur d'espoir » et de « symboles ».

C'est le mois de l' « appel » et du « débarquement ».

C'est aussi celui des mariages et des fêtes en tout genre.

C'est celui des jours les plus longs et de la douceur retrouvée.

C'est un mois fertile en projets, ne serait-ce que ceux des vacances.

Dans cette période plutôt morose, plus que dans les villes, nous avons la chance de ressentir cet élan et d'être un peu plus portés vers un renouveau au travers de la nature qui nous environne.

Souhaitons que la chrysalide qui renferme ces espoirs et ces projets se transforme en un beau « papillon réalité ».

Patrice LE LOARER

### FÊTE DE LA SAINT LEU ET DES ASSOCIATIONS

Le **dimanche 5 septembre 2010**, aura lieu la fête de la Saint-Leu et des Associations sur le thème : « les Régions de France ».

#### Programme de la journée :

**Dès 6 heures** : Grande brocante au centre du village, réunissant professionnels et amateurs.



- Grande messe à l'Eglise St Leu-St Gilles présidée par Monseigneur Michel SANTIER avec la participation exclusive des sonneurs du Débûché de Paris
- Concert de l'Harmonie Briarde
- Discours de Monsieur le Maire et présentation du CMJ
- Apéritif musical
- Repas avec une musique d'ambiance

**De 14h à 18h30** : Animations musicales :

- Les sonneurs du Débûché de Paris
- Groupe Celtique « An Droug Hirnez »
- Groupe Folklorique « La Bourrée de Paris »
- Les Pils Schnaps
- Les Watergun



**17h30** : Lâcher de ballons et remise des prix



**Toute la journée** : le village sera animé par différentes activités : stands des Associations, internet dans la salle des mariages, fil rouge, tir à l'arc, structure gonflable, maquillage, manèges au gymnase.



Pour toutes informations contacter  
Stéphanie BOUSSAHA au 01.45.98.63.17

### OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Les services municipaux seront ouverts au public durant la période estivale selon les créneaux horaires suivants : du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**. Du lundi au vendredi après-midi : une permanence téléphonique est à votre disposition au 01.45.98.90.45.

Les **samedis 10-17-24 et 31 juillet et les samedis 7-14 et 21 août**, fermeture des services municipaux. Reprise des horaires habituels à compter du samedi 28 août.

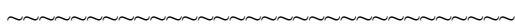


## AMICALE DE PERIGNY

Un **stage de théâtre** est organisé pendant les vacances d'été au **mois de juillet pour les jeunes à partir de 7 ans**. Savoir lire est indispensable. Stage de diction, mime, fabrication de masques de théâtre, apprentissage des auteurs classiques et modernes, apprentissage d'un texte et représentation devant les parents en fin de semaine. Horaires : de 11h à 17h du lundi 19 au vendredi 23/07. Tarif : 10 euros par jour.

J'insiste sur le fait que ce n'est pas une garderie et que les enfants ou ados qui s'inscrivent aiment le théâtre. Amener son repas du midi, je fournis la boisson et peut être les bonbons !!! Nous irons un après-midi improviser au bord de l'Yerres, si le temps le permet.

Places limitées. S'inscrire rapidement en passant à l'atelier ou me téléphoner au 01 45 98 94 96.



Inscriptions au cours de l'atelier théâtre l'AGE DE FAIRE à la fête de la Saint-Leu le **5 septembre** sur le stand de l'Amicale et le mercredi 8 septembre à la maison des associations de Périgny à partir de 15 heures.

### HORAIRES ET JOURS DES COURS CI-DESSOUS :

- \* Primaire : mercredi 15H/16H30
- \* Collège : mercredi 16H30/18H
- \* Collège : vendredi 17H 30/19H
- \* Lycée : vendredi 19H/20H30
- \* Lycéens et étudiants : vendredi 20H30 /22H
- \* Pour les adultes et retraités : mardi de 20H30 à 22H30

Béné.

## VANDALISME

Avec l'arrivée des beaux jours, il est toujours agréable de se promener dans les rues de la Ville et de voir les premières fleurs apparaître. La Mairie et les agents communaux font des efforts pour rendre notre village plus fleuri. Mais il est regrettable que certaines personnes volent et saccagent les parterres de fleurs, notamment dans la rue de Mandres. En effet, en trois semaines, plus de 40 plantations ont été dérobées, sous prétexte que ces individus paient leurs impôts et qu'ils peuvent donc se donner le droit d'agir de la sorte !!!

Cette attitude est scandaleuse car les services techniques sont obligés de racheter des plantes, ce qui ne fait absolument pas faire d'économies à la Ville !!! En conséquence et compte tenu des informations en notre possession, la Mairie va porter plainte auprès du Commissariat, afin de verbaliser ces actes de vandalisme.

## PREVENTION CANICULE

Dans le cadre de sa politique de prévention d'une éventuelle canicule pendant l'été 2010, le Département du Val-de-Marne reconduit les mesures concrètes qu'il a mises en place en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Parmi ces mesures, un abonnement à titre gratuit au service de télé-assistance Val'Ecoute est proposé, pendant les mois de juillet, août et septembre, à ceux qui ne seraient pas déjà abonnés. Les personnes concernées par cette proposition sont les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires et demandeurs de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de l'allocation personnalisée d'autonomie, ou les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap.

Pour tout renseignement contacter Maïténa DEBERTHE au **01.45.98.63 20**



## DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE

Pour l'école maternelle :  
**jeudi 2 septembre**

Les petits à 8h30.

Les moyens et grands à 13h30.  
Il n'y aura pas de cantine ce jour.

Pour l'école élémentaire :  
**jeudi 2 septembre à 8h30**

La cantine et l'étude fonctionneront dès ce jour-là.

Pas d'accueil pré-scolaire le 2 septembre pour les 2 écoles.

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Comme chaque année, la Direction Départementale de la Sécurité du Val de Marne renouvelle, au cours des mois de juillet et août, l'opération tranquillité vacances destinée à la prévention des cambriolages pendant cette période.

Avant votre départ, présentez-vous ou écrivez au Commissariat de Police de Boissy-Saint-Léger, pour lui indiquer vos dates de départ et retour de vacances en précisant l'adresse où l'on pourra vous joindre en cas de nécessité. Par ailleurs, vous trouverez également auprès de votre Mairie des affichettes à remplir concernant vos vacances. Elles seront adressées au Commissariat de Police par nos soins. Pendant votre absence, des rondes seront effectuées à votre domicile.

Des documents sur la prévention des cambriolages sont à votre disposition en Mairie, n'hésitez pas à les demander.

Pour « Police Secours » appeler :  
- le 17 d'un téléphone fixe  
- le 112 d'un téléphone portable